

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, 10 octobre 2024

Arrivée d'une nouvelle directrice à la Caf de la Drôme

Jean-Luc Vincent, président du conseil d'administration de la Caf de la Drôme, présente la nouvelle directrice Anne Bernié, arrivée le 9 septembre 2024.

Le 9 septembre dernier, Anne Bernié a pris ses fonctions de directrice de la Caf de la Drôme. Jean-Luc Vincent, président du conseil d'administration, et Joëlle Leduc, première vice-présidente, ont accueilli Anne Bernié à son nouveau poste ce jour.

Anciennement directrice de la Cnam des Alpes de Haute Provence et directrice adjointe de la Cnam de la Drôme, Anne Bernié apporte une connaissance approfondie de la Drôme, sa région natale où elle réside depuis 16 ans.

Née en 1975, Anne Bernié est diplômée de Science Po Grenoble et de l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale.

Avec ses 240 salariés, la Caf est un service public très important dans le département, avec 600 millions d'euros de prestations sociales versées chaque année à 100 000 foyers drômois. Les trois plus importantes en montant sont les prestations familiales, les allocations logement et la prime d'activité.

La Caf dialogue aussi avec les communautés de communes et les communautés d'agglomération de la Drôme sur leur politique sociale pour répondre aux besoins des habitants. Elle co-finance avec les communes les crèches, les accueils périscolaires, les centres sociaux de nombreux projets et actions comme le soutien aux parents, la promotion de la transition écologique, d'autonomie des jeunes.

Elle promeut la qualité de l'accueil des jeunes enfants et participe notamment aux contrôles des crèches.

Les priorités de la nouvelle directrice seront de maîtriser les délais de réponse aux demandes de prestations, de répondre efficacement aux sollicitations des allocataires, de mieux accompagner les allocataires sur la fiabilité de leurs déclarations de ressources et de situation pour assurer le versement du juste droit et ainsi éviter la récupération des sommes indues. Elle souhaite poursuivre la dynamique de partenariat avec les acteurs des politiques sociales du département.

CONTACTS MÉDIA

Service communication : 04 75 75 59 43 – communication@caf26.caf.fr

Tout cela nécessite de soutenir au quotidien les équipes de la Caf, qui exercent des missions de service public exigeantes, et qui devront, avec leurs partenaires, gérer des réformes importantes à venir comme des déclarations préremplies de ressources pour simplifier les démarches des allocataires, diminuer les erreurs et les fraudes aux prestations sociales.



Photo : Jean-Luc Vincent et Anne Bernié entourés du comité de direction de la CAF et des vice-présidents.

À PROPOS

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles.

En distribuant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits et les solutions qui s'offrent à eux, elles soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, les Caf accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de Françaises et de Français dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Elles apportent à chacun des moyens durables pour s'émanciper et prendre sa place dans la société, dans une démarche de neutralité et de juste droit : ainsi, elle effectue chaque année plus de 33 millions de contrôles.

Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

CONTACTS MÉDIA

Service communication : 04 75 75 59 43 – communication@caf26.caf.fr